

300 Pièces  
de Prélarts (Légo)  
en vente à 19c la v.  
Maison VIAU  
1327 Ste-Cath. Est.  
629 Mont-Royal.

# LE BULLETIN

200 PIÈCES  
de Prélarts nouveaux  
à 19c la v.  
Maison VIAU  
1327 Ste-Cath. Est.  
629 Mont-Royal.

"Le Bien de Tous par l'Effort de Chacun." — "Le Canada pour les Canadiens, mais pas d'isolement."

## POLITIQUE — LITTÉRATURE — NOUVELLES

Vol. V — No 5

Montreal, Dimanche, 2 Juin 1907.

DEUX SOUS

### LA FEMME ET L'ÉPOUSE

Tel qu'annoncé le Bulletin commence aujourd'hui la publication d'un feuilleton de haute volée: "Le Livre de l'Épouse", par M. Paul Combes.

Au lendemain d'un congrès féminin qui a provoqué au plus haut point l'attention publique et au cours duquel on s'est sérieusement occupé de la situation morale et économique de la femme dans le monde, cette publication sera comme le couronnement des résolutions qui ont été adoptées par la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Dans ce bel ouvrage l'auteur a eu en vue l'éducation matrimoniale de la femme et il considère la femme dans son rôle d'épouse, c'est-à-dire uniquement en tant que compagne de l'homme dans une union pour la vie.

Dans son excellent discours sur l'éducation des femmes, Madame Bernier dit:

"On doit inculquer, à chaque moment, dans la tête d'une jeune fille, qu'elle est destinée à faire le bonheur d'un homme; son genre d'éducation doit être de lui en faire connaître les moyens et de lui en inspirer le goût, en y attachant sa gloire."

Où, il est bien vrai que, si on la considère uniquement en tant qu'épouse, la principale préoccupation de la femme doit être d'assurer le bonheur de son mari et le sien propre. Cela découle de la nature même du mariage, qui est une union pour la vie, ayant pour objet principal le bonheur à deux. Ce bonheur ne peut être fondé que sur un concours constant de pensées et d'efforts, animés par une confiance et une affection réciproques. Par conséquent, le rôle essentiel de l'épouse consiste: à aimer son mari, à le rendre heureux, à se faire aimer de lui, et à trouver là son propre bonheur.

Ce livre de développement de cette thèse et l'exposé des moyens propres à en réaliser l'objet. Le premier soin de l'auteur a été de détruire les erreurs, les rêves et les illusions qui persistent beaucoup trop longtemps dans l'âme des jeunes filles et des jeunes femmes, au point de vue de l'amour et du mariage.

Tâche bien ingrate, en vérité, mais qui s'impose. Les jeunes filles, en effet, rêvent trop au futur mari. Elles ne se le représentent peut-être pas comme une sorte de "Prince Charmant" des contes de fées. Jeune, beau, riche, spirituel, aimant, pourvu de tous les dons, possédant toutes les qualités, — mais elles s'en font un idéal certainement de beaucoup supérieur à ce qui existe en réalité dans la meilleure moyenne des hommes à marier.

L'épouse doit donc connaître son mari, et, pour le connaître, elle doit l'étudier. Comment doit-elle se livrer à cette étude?

### NOTRE CHANT NATIONAL

Un *De profundis* vient d'être chanté sur l'hymne national canadien. Nous le regrettons, car il y a des choses saintes et sacrées qu'on ne doit pas changer: le drapeau et le chant d'un peuple.

Mais pourquoi l'a-t-on changé, ce chant qui nous rappelle les jours glorieux de notre histoire, ce chant qui a immortalisé le juge Routhier, par sa haute conception; ce pauvre Calixte Lavallée par sa composition musicale si entraînante; et dernièrement Hébert par le bronze?

On l'a, dit-on, changé sous le prétexte qu'il n'était pas l'expression du sentiment patriotique et national canadien, et on l'a remplacé par un autre chant qu'on dit... plus national. Or nous permettons de ne pas être de cette opinion, car, premièrement, un chant national pour être réellement national, doit être l'œuvre d'un national du pays.

Dr. l'œuvre qu'on vient de couronner et de sacrer hymne national canadien, n'est pas d'un Canadien, mais bien d'un étranger, fort distingué il est vrai, mais lequel, après tout, n'a ni le souffle, ni l'âme canadienne comme les gens du terroir. Est-ce que "La Marsillaise" serait française si elle était d'un autre, d'un étranger, j'entends, que de Rouget de l'Isle? — Est-ce que le *Requiem* de Mozart serait allemand s'il n'avait été composé par un allemand? Est-ce que la *Marche Funèbre*, de Chopin, serait polonaise si elle n'avait été écrite par lui?

Voilà ce qu'on appelle une œuvre nationale, et voilà pourquoi on aurait dû exiger que l'auteur et le compositeur fussent avant tout... Canadien. Autrement, on en sacrerait la littérature nationale canadienne, si nous favorisons les étrangers au détriment des nôtres?...

D'autre part, convaincu qu'en pareille matière le peuple est le meilleur juge, n'en déplaise aux juges distingués qui ont présidé ce concours, — le Bulletin, toujours disposé à promouvoir les intérêts de notre race, sera heureux de publier dans ses colonnes les œuvres de ceux qui n'ont pas été couronnés et qui lui feront l'honneur de les lui envoyer.

### LA REPONSE DU POWER

L'on peut dire, sans crainte d'être contredit, que les adversaires de l'offre faite par la ville à la compagnie Montreal Light, Heat and Power, d'une franchise de vingt ans en retour d'une réduction des prix du gaz et de l'électricité, ont été désagréablement surpris de la réponse de la compagnie.

Cette réponse n'est pas officiellement connue, puisqu'elle ne sera communiquée au Conseil-de-Ville, que lundi. Mais c'est un secret de polichinelle, et comme le Bulletin l'annonçait la semaine dernière déjà la compagnie refuse catégoriquement l'offre faite par la ville, préférant s'en tenir à son contrat actuel et acceptant les risques d'une concurrence, quelque elle soit, plutôt que de se soumettre à des conditions qu'elle juge trop onéreuses.

Ainsi donc la compagnie refuse le prétendu monopole que lui assurait le contrat projeté par l'échevin Payette. La compagnie ne veut pas de franchise exclusive pour la vente du gaz et de l'électricité aux citoyens pendant vingt ans. Elle rejette un privilège de contrôler la possession d'un système de conduites souterraines.

Pourquoi?

Tout simplement parce que les conditions qu'on exigeait en retour de ces "faveurs" sont trop onéreuses et que la compagnie ne pourrait acquiescer sans porter atteinte à son crédit et sans compromettre sa situation financière.

A quoi tient alors l'opposition des adversaires de la proposition Payette? Que valent les arguments de ces messieurs, qui s'évertuaient à crier dans le public et dans les journaux, que la majorité du Conseil-de-Ville, des 21 suspects, voulait lier la ville au Trust!

— Vous êtes les instruments, les esclaves de la compagnie, criaient-ils aux échevins partisans d'une réduction des prix de l'éclairage et du chauffage; vous faites une offre que vous savez acceptée d'avance.

Cette offre, la compagnie la refuse cependant, considérant, après une étude sérieuse des conditions qu'elle contient, que le contrat comporte un mauvais marché pour elle.

N'est-ce pas là une justification pleine et entière de l'attitude franche et énergique des vingt et un échevins, qui ont voté en faveur de la proposition Payette?

Quelle preuve plus positive et plus éclatante aurait-on pu apporter de la sincérité de ces honorables représentants du peuple, travaillant dans un seul but, celui de soulager l'ouvrier qui peine et qui paie des prix trop élevés pour son gaz, comme pour l'eau qu'il boit?

La compagnie, refuser une offre aussi belle et aussi avantageuse? — disaient les échevins Lapointe, Mercier, DeSerres; "Allons donc, c'est ridicule. Elle va sauter dessus!"

Ces bons apôtres en sont restés tout estomaqués lorsqu'ils connurent la décision de la Compagnie.

Honteux comme des renards que des poules auraient pris, ils se surprennent à regretter leur sottise et souhaiteraient que la Compagnie revint sur sa décision.

Pour se donner du cœur, l'échevin DeSerres, qui est chargé de la réclame en faveur du clou de l'opposition, a de nouveau sorti son sabre de papier et dans l'espoir de donner le change à l'opinion publique qui tient compte à tous ces farceurs d'avoir trahi les intérêts de la ville au bénéfice de la Compagnie du Canal de Beauharnois, le représentant du quartier Centre emploie son journal, le *Canada*, à dénigrer ceux des échevins qui ont travaillé dans l'intérêt public.

Nous tenons à dire à l'échevin DeSerres et au comité des citoyens — ce qu'il en reste — qu'ils perdent leur temps et leur papier.

Les citoyens de Montréal sont contents de payer encore pendant longtemps le gaz à 60c et l'électricité à 10c. Les échevins et ce sont les adversaires du projet Payette qui l'auront voulu.

Le peuple s'en souviendra.

### BIENVENUE A M. LOMER GOUIN

L'hon. M. Gouin est débarqué vendredi soir à Québec, retour d'un voyage de quelques semaines en Europe.

Le Premier Ministre passera quelques jours dans la vieille capitale, afin de régler certaines questions administratives qui requièrent son immédiate attention, puis il viendra à Montréal où il est sûr d'être l'objet de la plus cordiale réception.

A peine débarqué l'hon. M. Gouin a tenu à donner à la population de cette province l'assurance que les démarches qu'il avait entreprises auprès des autorités impériales, au sujet de l'augmentation du subside fédéral, avaient été couronnées du plus complet comme du plus légitime succès. Il n'y a plus aucun doute dans l'esprit de M. Gouin que la dite augmentation sera ratifiée par le gouvernement impérial, et M. Winston Churchill, le sous-secrétaire pour les colonies, a laissé apercevoir la possibilité d'en arriver à une conclusion avant le mois de juillet.

D'un autre côté le Premier Ministre qui a eu le loisir de visiter les écoles techniques en France et en Belgique — il a même fait de cette visite le but principal de son voyage en Europe — revient porteur de notes les plus précieuses, qu'il a prises sur l'organisation, le fonctionnement et les programmes des grandes écoles industrielles et commerciales de ces pays. Parlant du résultat de son voyage, M. Gouin a exprimé sa plus entière satisfaction de voir que le projet de créer une école de Hautes Etudes Commerciales, d'une si haute importance pour notre population ouvrière, et dont il a fait le premier article de son programme, touche enfin à sa réalisation.

Nous nous réjouissons avec lui d'un aussi beau résultat et nous remercions le premier ministre du dévouement qu'il apporte à promouvoir les intérêts les plus chers de la province: son bien-être matériel et moral.

### A PROPOS DU PAVAGE DE LA RUE ONTARIO

Comme, à la suite d'un récent incident provoqué par l'éternelle question du pavage de la rue Ontario, j'ai été pris à partie personnellement, comme étant le seul propriétaire s'opposant à la confection d'un pavage en blocs de scorie, sur la rue Ontario, je tiens à déclarer ici que j'ai combattu au nom des propriétaires résidents et des locataires, qui seuls ont intérêt à protester. La rue Ontario ne deviendra pas une rue exclusivement commerciale avant encore plusieurs années, et en attendant, nous avons le droit d'être protégés contre l'introduction d'un pavage trop dur et trop sonore, constituant, pour ceux qui habitent cette rue, une véritable nuisance.

Je dis que les locataires des maisons de la rue Ontario et les propriétaires résidents forment la majorité des citoyens habitant la dite rue, et que c'est cette majorité, qui a fait valoir ses droits en cette circonstance. Les propriétaires de petits établissements de commerce qui ont leur domicile sur les rues avoisinantes, n'ont pas voix au chapitre en ce qui concerne le bien-être des habitants de la rue Ontario, et ne sauraient être consultés exclusivement. Il y a aussi des propriétaires non-résidents qui protestent contre les blocs de scorie et je ne suis pas en si mauvaise compagnie, puisque M. Honoré Mercier, échevin, M. Henri Béique, avocat, M. Charles Raymond, vice-président de la société F. X. St-Charles et Cie., et plusieurs autres citoyens propriétaires importants sont au nombre des protestataires.

Dans ces circonstances, je maintiens la position que j'ai prise jusqu'ici, considérant de mon devoir de défendre les intérêts des propriétaires et locataires soucieux de leur bien-être et de leur repos.

A. P. PIGEON.

Note de la Rédaction.—Le "Bulletin" sera en état de publier dimanche prochain une liste complète des résidents de la rue Ontario, opposés au pavage en blocs de scorie.

On annonce la candidature probable de l'hon. J.-A. Ouimet, à la mairie de Montréal. Depuis qu'il a quitté le Banc pour ne s'occuper que de ses affaires personnelles, l'ex-juge, Ouimet considère qu'il a des loisirs.

### L'IDYLE FRANCO-RUSSE

Comme le dit M. le Comte I. de St-Maurice, président de l'Association Syndicale professionnelle des Journalistes de politique étrangère, de Paris, dans son récent ouvrage intitulé: "La Russie Inconnue," la Russie — la Sainte Russie, est par excellence le pays des légendes. Son climat brumeux, ses profondeurs et mystérieuses forêts, ses steppes immenses, son caractère semi-oriental, ont été propices à l'écllosion et au développement des contes nationaux. Ces légendes sont à la fois d'ordre politique et d'ordre économique. Aux yeux de bien des gens le peuple russe est un peuple barbare et la Russie un pays ruiné. Or le peuple français lui-même a donné dans ces erreurs et il ne commence seulement à comprendre qu'il a été abusé et trompé.

La Russie est, en effet, inconnue même en France!

Des gravures populaires, dont le goût n'est du reste pas la note dominante, représentent l'alliance franco-russe sous la forme d'une jolie fille qui se jette dans les bras d'un solide garçon.

Pour la masse, en effet, l'intimité entre les deux nations fut affaire de sentimentalité. Le peuple français s'engoua du peuple russe, comme en un coup de passion et tous deux lièrent partie sans se connaître, telle une demoiselle ayant ce qu'on appelle du vague dans l'âme et approchant de la crise de ses vingt ans, s'éprend du beau capitaine qui passe avec son régiment, devant ses yeux. La République, ou, comme l'on dit, Marianne, était devenue grande fille; elle avait vingt ans; elle était belle, elle était riche, elle était libre... elle jeta son dévolu sur l'aimable Slave qui lui faisait la cour... et l'union fut conclue.

Amoureuse et fière, elle ne voulut même pas connaître le contrat de mariage, avec les apports des époux, le détail de leur fortune réciproque, que rédigèrent pour elle les notaires, c'est-à-dire, en l'espèce, les gouvernements des deux pays. Et ainsi elle resta ignorante de ses droits comme de ses devoirs matériels. Fi donc! parler chiffres, argent, obligations quand on s'aime, quand on a fié le parfait amour! Marianne n'était pas de ces belles qui ont un marché en se donnant: l'amoureux était noble, de grande manière, d'allures conquérantes; il parlait une langue aimable et galante, il était épris, il était jaloux... que pouvait-elle demander de plus. Elle fut heureuse.

Avec les années, l'affection ne diminua pas. Mais, les premiers feux de la passion ayant été jetés, le ménage — comme tous les ménages — dut compter. Le mari, engagé dans des entreprises fort lourdes et dans des discussions où il ne fut pas toujours heureux, dut avoir recours à la dot de sa femme, il y eut recours une fois, deux fois, plusieurs fois... Un jour le notaire de Marianne crut devoir lui signaler le danger que sa fortune personnelle courait... Marianne n'en voulut rien croire... son mari était lui-même fort riche, mais il était riche en terres, en mines, en biens fonds qu'on ne monnaie pas du jour au lendemain, et elle ne risquait rien à aider son mari dans ses opérations... Le notaire reconnut que Marianne raisonnait bien et qu'ici l'amour n'avait point son habituel bandeau sur les yeux... Mais alors des voisins intervenirent... des avis fort sombres lui parvinrent de tous côtés et comme on voulait briser le lien qui unissait le ménage, on suggéra à la pauvre Marianne que le beau Slave la trompait et firtait outrageusement avec sa blonde connaissance prussienne. Oh! cela lui fut sensible, d'autant que son mari eut l'imprudence de prêter ici quelque peu à la médisance... On s'expliqua, et un beau billet qui parvint à Marianne alors qu'elle villégiaturait à Algerias lui rendit sa confiance... on eut recours alors à d'autres procédés, comme on savait à Marianne un cœur tendre, épris de tous les idéals, facile à s'apitoyer sur toutes les misères humaines, on accusa près d'elle son mari de torturer l'immense personnel qui travaillait sur ses terres, on soutint qu'il était un tyran effroyable... les peines d'autrui touchèrent davantage Marianne que les siennes propres, elle s'émut, elle pleura, elle s'indigna même sans se demander si le noir tableau qu'on avait tracé devant ses yeux était bien la représentation exacte de la vérité; elle voulut même prendre fait et cause contre son mari pour les ouvriers qu'il employait... elle n'écoula pas le tableau fidèle qui tout récemment lui dit que c'est elle-même, alors qui compromettrait sa fortune en encourageant la révolte qui couvait sur les terres de son mari... Marianne est de premier mouvement, tout en nerfs, tout en sentiment, elle eut une expli-

cation orageuse avec son beau Slave... celui-ci, justement froissé, fut froid comme la blanche neige de son pays, énergique comme dure est la glace éternelle de ses lacs du Nord, et se refusa à prendre en considération pour la gestion de ses innombrables domaines, les conseils sentimentaux de sa femme... il maintint son droit... sa femme pleura, s'indigna... il fut ferme dans ses décisions, et continua à diriger les biens qu'il tenait de ses aïeux suivant la règle héréditaire qu'il avait su cependant, par beaucoup d'endroits, sans en altérer le principe fondamental, plier aux nécessités de la vie moderne... le temps a donné raison au mari, la paix renaît chez lui, l'ordre se rétablit, sa fortune qu'on avait cru menacée, s'affermir... Marianne un peu énuagée des critiques qu'elle avait émises, reste indécise devant celui qu'elle aime toujours... Lui, qui sait à quel sentiment chevaleresque et généreux elle a obéi, lui sourit à nouveau et c'est encore le bonheur dans l'union.

C'est dans l'aperçu de la fortune que possède la Russie et qui constitue en somme la garantie de la dote de la France, que M. de St-Maurice s'est proposé de mettre sous les yeux du peuple français, dans son beau livre: "La Russie Inconnue."

Chargé par le gouvernement français d'une mission d'études en Russie, M. de St-Maurice démontre, à l'aide de chiffres et de documents officiels, que la Russie est un pays immensément riche, que toutes les guerres, tous les vols, toutes les révolutions seraient impuissantes à vider le sol et le sous-sol slave des trésors qu'il contient, ni à rendre subitement inféconde une terre en majeure partie admirablement fertile.

O TEMPORA!  
O MORES!

"Autres temps, autres mœurs," ou pour encore mieux dire: "Dans quel temps vivons-nous!"

Ces lignes sont écrites à propos d'un journal "casseur de sucre," qui trouve à redire, à ce que Sir W. Laurier, premier ministre canadien et catholique, ait rendu visite à monsieur Clémenceau, premier ministre de France et mangeur de prétes de par la grâce du diable.

C'est dire de suite que nous n'aimons pas M. Clémenceau et nos lecteurs le savent, mais de là à mettre M. Clémenceau en fourrière, comme nous le désirerions nous-mêmes, il n'en peut ni doit être de même pour Sir W. Laurier, ce fin et habile diplomate qui va essayer d'accroître les relations commerciales qui existent déjà entre la France et le Canada. Mettant même la diplomatie de côté, cette visite était due par la courtoisie la plus élémentaire. Mais, pour certaines gens à l'esprit étroit qui cherchent à brouiller les cartes dans l'intérêt de tel ou tel parti politique à propos de rien, tous les moyens leur sont bons. Nous voyons cela très souvent, nous autres journalistes car, félicités aujourd'hui pour un article qui a plu à certains de nos lecteurs, demain nous sommes voués aux gémonies par ces mêmes lecteurs si nous gardons la dignité de notre indépendance.

Ce qui nous console, c'est que les gens sérieux et sérieux ne comptent pas là-dessus. Aussi, telle chose à laquelle on applaudit aujourd'hui, aurait elle été lue et conspuée il y a quarante ans.

Ainsi, il y a seulement dix ans, après le coup de pied de Fashoda, qui est ce qui aurait jamais pensé à l'Entente Cordiale?

Depuis, qu'est-ce qui aurait jamais pensé que les prêtres, moines et nonnes catholiques français seraient reçus à bras ouverts par les pays protestants?

Tout cela surprendrait bien des disparus s'ils revenaient.

Toutefois, et je le dis avec conviction, ceux qui seraient le moins surpris, car leur vengeance est pleine de charité, ce sont nos martyrs catholiques du Japon, d'il y a quarante ans, qui ont généreusement versé leur sang pour le drapeau de la civilisation et du Christ.

Voilà pourquoi, Prince Japonais, vous que nous haïssions il y a quarante ans, nous vous recevons aujourd'hui à bras ouverts, convaincus que vous emporterez avec votre suite la semence du Progrès et de la Civilisation qui vous fera désormais avoir voix au chapitre de la Paix entre nations.

GASTON P. LABAT.

Voici le mois de juin! Qu'il soit le bienvenu et puisse-t-il nous faire oublier le mois de mai!

Mtre Asselin peut aujourd'hui faire son petit Thaw et rouler sur les terres de son mari... Marianne est de premier mouvement, tout en nerfs, tout en sentiment, elle eut une expli-

### Dédié à l'Hon. Juge J. A. Routhier

Auteur de l'Hymne National: O CANADA, écrit en 1880.

Le génie de la réclame!  
Un récent incident est venu démontrer à quel genre d'acrobatie doit se livrer l'agent de publicité attaché à un théâtre quelconque pour paraître original. Attentif lecteur de journaux il doit toujours être sur le qui-vive pour mettre la main sur le fait divers qui lui permettra de décrocher une réclame gratuite au profit de son patron, l'artiste qu'il a mission de présenter au public. Les vieux clichés ne prennent plus. Les journaux qui ont quelque expérience ne donnent plus dans les histoires de bijoux perdus ou volés et d'aventures drôles ou tragiques où l'acteur ou l'actrice joue un rôle prépondérant. C'est de l'annonce grossière que l'on paie.

S'il veut réussir l'agent de publicité doit changer de méthode et trouver quelque chose de neuf, d'imprévu et de piquant. Il doit faire preuve de l'ingénuité de l'écrivain publiciste qui commence par décrire les horreurs d'un tremblement de terre, la destruction de San Francisco ou l'incendie de Kingston, et qui finit graduellement par vanter les pouvoirs curatifs d'une pilule de longue vie. Il doit être prompt à saisir l'occasion que lui fournit la nouvelle à la main, de mettre dans les journaux le nom de son patron, sans avoir à déboursier un sou.

Plusieurs y arrivent et les américains excellent davantage à ce genre de sport. Qu'on en juge:

Un petit entreprenant parut ces jours derniers dans les journaux anglais, annonçant qu'on devait bientôt déménager à Domrémy la maison où avait vécu Jeanne d'Arc, la vierge d'Orléans. Aussitôt deux agents de publicité de Londres, l'un au service d'une société anglaise et l'autre au service de deux acteurs américains bien connus, télégraphièrent à Orléans offrant d'acheter la maison de Domrémy, pour la transporter en Angleterre ou en Amérique, selon le cas, et l'installer soit dans le Parc Central, à New-York, ou dans les Jardins de Kensington, à Londres.

Et tous les journaux de publier la nouvelle avec force commentaires, naturellement, et beaucoup d'éloges à l'adresse des généreux philanthropes. Mais, c'était une formidable réclame et rien d'autre.

Pourquoi, en effet, voudrait-on faire émigrer en Angleterre la maison de Jeanne d'Arc? Serait-ce parce que la vaillante française a sauvé Orléans de la domination anglaise? Alors?

Serait-elle plus à sa place à New-York qu'à Londres? Non, et les seules "généreux" donateurs savaient très bien du reste que leur offre serait refusée. Il n'en coûtait rien de risquer. La partie était et elle a pleinement réussi.

Certes le moyen était ingénieux et les agents en question ont prouvé qu'ils savaient leur métier.

Il s'agissait, il est vrai, de Jeanne d'Arc, d'une héroïne, d'une sainte! Que leur importait à ces rusés compères que Jeanne d'Arc fut canonisée ou non. Une seule chose compte: la réclame, toujours la réclame, encore la réclame...

LES BLESSES

Echos de l'incendie de la salle Lacasse

Nous sommes heureux d'apprendre tant de l'hôpital Notre-Dame que de l'hôpital Général, que les blessés de l'incendie de la salle Lacasse prennent un mieux sensible.

Bravo, M. Robillard!  
Bravo, M. Lavallée!  
Bravo, M. Hardy!  
En avant la musique!

Depuis le jour lointain déjà où, pour la première fois, fut faite au Conseil-de-ville la proposition de doter le lac du Parc Lafontaine d'élégantes gondoles, qui eussent ajouté au décor merveilleusement pittoresque de ce square public, l'idée a fait du chemin et elle vient d'entrer dans le domaine de la réalité, grâce à l'énergique initiative de l'échevin Labrecque, qui a d'abord ressuscité le projet, et des échevins Robillard, Lavallée et Lavolette, qui viennent de le mener à bon terme.

Oh, les gondoles seront d'abord bien modestes, et ne s'appelleront que de bien loin les sveltes barques de la poésie Venise! Mais tout vient à point, à qui sait attendre.

Depuis que la date est connue, à laquelle Son Altesse Impériale, le Prince Fushimi honorera Montréal de sa visite, la Commission des Réceptions civiques siège en permanence à l'Hotel de Ville.

Il a été en principe résolu que pour faire honneur au royal visiteur, les échevins, chargés spécialement de soulever la bienvenue au prince japonais, devront porter le costume oriental, aux étoffes amples et chatoyantes, et porter l'éventail de rigueur.

Son Honneur le maire Ekers s'est fait commander un "Kimono" vert serin; l'échevin Payette, bleu ciel; l'échevin Sadler, rouge vin et l'échevin L. A. Lapointe, blanc (?)

En présence de Son Altesse les dignitaires civiques devront crier trois fois "Konan," puis saluer: en japonais "Kowtow." (Voir la "Presse" pour corrections.)

La Commission des Parcs a fait de la bonne besogne cette semaine, en décidant d'accepter l'offre de M. Edmond Hardy de donner deux concerts par semaine dans les squares publics de Montréal et nous félicitons de tout cœur le digne président de la Commission, l'échevin Robillard, ainsi que l'échevin Lavallée, qui viennent tous deux de gagner un titre puissant à la reconnaissance populaire, en se faisant les apôtres de l'éducation artistique du peuple. La ville de Montréal se doit à elle-même de se mettre au niveau des grandes villes modernes, où fleurissent les beaux arts surtout quand il en coûte si peu pour donner à la masse des contribuables l'illusion de ce qu'il lui manque encore.

LA FÊTE-DIEU

LA PROCESSION DU SAINT-SACREMENT CE MATIN.

C'est ce matin qu'a lieu la solennité de la Fête-Dieu. Comme d'habitude, nos vieilles paroisses de Montréal se réuniront à l'église Notre-Dame, pour faire la procession annuelle.

Une basse messe sera dite à 9 heures. Pendant cette messe, la procession se formera au dehors et se mettra en marche. Voici l'itinéraire: la Place d'Armes, la rue Saint-Jacques, la rue Bleury, la rue Dorchester, la rue Saint-Alexandre, la rue Laguchetière.

A Saint-Patrice sera le grand reposoir où sera donnée la bénédiction solennelle.

Après la bénédiction la procession reprendra sa marche par la côte du Beaver Hall, la rue McGill, la rue Notre-Dame, à l'église, où une autre messe basse sera dite.

Voici l'ordre de la procession: la paroisse Sainte-Hélène, la paroisse de la Cathédrale, la paroisse de Saint-Jacques, la paroisse de Saint-Patrice, la paroisse Notre-Dame.

Monsieur l'archevêque présidera la procession. Monsieur l'auxiliaire portera l'ostensoir.

Si le temps ne permet pas la procession, la grand' messe aura lieu à l'heure ordinaire.

A SAINT-LOUIS DE FRANCE A Saint-Louis de France, la procession annuelle de la Fête-Dieu aura lieu ce matin après la messe basse de 10 heures.

Voici le parcours: la rue Roy, la rue Saint-Denis, la rue Cherrier, le Parc Lafontaine, la rue Napoléon, la rue Mentana et la rue Roy.

Le reposoir sera érigé chez M. Fabien Giroux au Parc Lafontaine. La fanfare de M. Hardy prêtera son gracieux concours.

M. le curé lui-même présidera la procession.

UNE BONNE NOUVELLE Le Bulletin publiera à l'avenir le dimanche le compte rendu de la séance du samedi, à la Bourse de Montréal.

AVANT DE PARTIR Tous les gens à l'aïse se préparent pour la saison de villégiature. Avant de partir pour aller respirer l'air frais de la campagne, nous nous permettrons de leur donner un conseil.

Tout le monde sait qu'au mois de juillet les prix du charbon commencent à monter. Donc, profitez des bas prix en allant de suite donner votre commande pour le meilleur des charbons — le Seranton — chez C. A. Duches & Cie, 30 rue Dorchester Ouest, Tél. Main 3276, ou aux succursales suivantes: 612 St-Laurent, Tél. Est 418; 155 Dorchester Est, Tél. Marchands, 42.

DOCTEUR EN DROIT Mtre J. C. Lamothe, avocat subit avec succès sa thèse au doctorat.

Hier après-midi, Mtre J. C. Lamothe a subi avec succès sa thèse au doctorat sur "la responsabilité des employeurs en cas d'accident."

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. Lamothe a non seulement remporté un franc succès, mais aussi les louanges des sommités en loi et droit de l'Université Laval et les félicitations de nombre de ses confrères.

Nous lui offrons également nos plus sincères félicitations.

EXCURSIONS Les excursions annuelles à Manitoba et dans les nouvelles provinces du Nord-Ouest Canadien sont fixées aux dates suivantes: les 4 et 18 juin, les 2, 16 et 30 juillet, les 13 et 27 août et les 10 et 24 septembre prochains. Le départ se fait de la Gare Windsor de Montréal, à 9 h 40 du matin de ces jours-là. Les billets aller et retour sont valides pour deux mois de la date du départ. Les personnes qui désirent prendre part à ces excursions, et qui voudraient se renseigner sur Manitoba en particulier, peuvent s'adresser au bureau du Commissaire de Manitoba, chambre 22, 107 rue St-Jacques, Montréal. On peut écrire.

L'ANCIEN ORDRE DES TRAVAILLEURS-UNIS Nous avons le plaisir de constater que cette belle société de bienfaisance marche de progrès en progrès. En effet, le bureau de direction vient de faire l'acquisition de la magnifique propriété sise à l'angle des rues Sherbrooke et Bleury (avenue du Parc) pour y installer les bureaux de la Grande Loge.

La propriété a 60 pieds de front sur la rue Sherbrooke et 160 pieds de profondeur sur l'avenue du Parc. Il y est dessiné une superbe bâtisse en pierre et en brique, contenant deux grandes salles pour la loge et de grands appartements pour des bureaux.

Nous félicitons les officiers de la Grande Loge pour leur initiative dans cette direction.

Dr J. G. A. GENDREAU, Chirurgien-Dentiste, Ancien No 27 St-Laurent, Tél. Main 3218; Nouveau No 64 Bix, St-Laurent.

LES CADETS

UNE BRILLANTE INSPECTION AU CHAMP DE MARS HIER APRES-MIDI

Plus de cinq cents cadets du Mont St-Louis ont subi avec un succès sans précédent leur inspection annuelle devant les Lts. Cols. Pelletier et Dunbar, le major Ostel, du Capt. Adj. Jos. Archambault, etc.

Les vaillants petits cadets, commandés par leurs propres officiers, ont su manœuvrer d'une manière admirable, et les nombreux spectateurs ne leur ont pas ménagé leurs applaudissements. Nous relevons les noms des principaux officiers suivants:

Col. Henri Potvin, commandant les deux bataillons.

Lt.-Col. 1er bataillon, Aimé Cousineau; major D. Jackson; capt.-adj. E. Latourelle; capt., première compagnie, Alph. Dufresne. Capt. de la 2e compagnie, Robt. Roy. Capt. de la 3e compagnie, Walter Coffin. Capt. de la 4e compagnie, H. Gérin-Lajoie.

2e Bataillon—Lt.-Col. Eug. Farrell; Major, Alex. Lajoie; Capt.-adj. Jos. Laporte. Capt. 1ère compagnie, Art. Dupuis; 2e compagnie, J. Dulus; 3e compagnie, J. Limoge. 4e compagnie, J. E. Oskaing.

Le sergent-instructeur Philipps était présent et surveillait la manœuvre.

La fanfare était sous la surveillance de M. Ed. Hardy.

Le "March-pass" donna un coup d'oeil superbe. Les exercices militaires nombreux furent brillamment exécutés, puis le Lt.-Col. Pelletier félicita les cadets et rappela leur dernier succès à l'Arena.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué le chapelain, M. J. A. M. Brosseau, et le frère John qui dirige si bien ces jeunes soldats.

PHOTOGRAPHIES Le plus beau souvenir que vous pouvez présenter à vos amis est une photographie posée par nos artistes Laprés & Lavergne, rue St-Denis coin Ontario.

153e JOUR DE L'ANNEE Lever du soleil à 4 h 20 a.m., coucher à 7 h 30 p.m. Dernier quartier de la lune, le 2, à 0 h 25 p.m.

Durant ce mois, les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 21 au 30.

Fête du jour.—2ème dimanche après la Pentecôte. Solennité de la Fête-Dieu. Procession du Saint-Sacrement aujourd'hui.

LES ARTISANS La Société des Artisans célébrera sa fête patronale dimanche le 16 juin, par une grande procession et un banquet. La procession partira à 9 h 30 a.m. du Square Papineau pour se rendre à l'église de Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve. Le banquet aura lieu dans la salle du Collège aussitôt après l'office religieux.

FETES DE LA SEMAINE Lundi.—De l'octave, semi-double. Mardi.—St-François Caracciolo, confesseur, double. Mercredi.—St-Boniface, E. et M., double. Jeudi.—Octave de la Fête-Dieu, double. Vendredi.—Sacré-Coeur de Jésus, double, 1ère classe. Samedi.—Notre-Dame de Bonsecours, double majeur, (du 24 mai).

C'EST LE TEMPS Pour un joli complet d'été, élégant et de bonne qualité, consultez le tailleur à la mode, Fertes prix raisonnables. 10 rue Notre-Dame Ouest.

GRAND CONCERT Le chœur de chant de l'église de l'Immaculée Conception donnera une soirée de gala, mercredi le 5 juin prochain, à la salle Y. M. C. A., Square Dominion.

Cette organisation chorale, composée de 40 membres, est sous la direction de M. Saucier, et nous sommes assurés de l'exécution d'un programme de pièces choisies, comprenant deux magnifiques chœurs et plusieurs soli. M. Emile Taranto, notre distingué violoniste, a bien voulu prêter son concours pour cette circonstance.

Les portes de la salle resteront fermées durant l'exécution de chaque morceau.

25 ANS DE SACERDOCE Savez-vous ce que cela représente de prières, de sacrifices, de bonnes œuvres, de dévouement, de baptêmes, de mariages, d'enterrements? Non, n'est-ce pas? Ni nous non plus. Mais ce que nous savons, c'est combien cela représente de messes. Récapitulons: 25 ans à 365 messes par an... 9,125 2 messes extra, le jour de Noël... 50 4 messes pour les années bissextiles... 4

Total... 9,179 Avec celle d'aujourd'hui, le 2 juin, cela fera neuf mille cent quatre-vingt-neuf messes que M. le chanoine Georges Lepailleur, curé au St-Enfant Jésus du Mile-End, a dites, et nous lui souhaitons, très respectueusement d'en dire encore: autant.—Ad multos annos!

CONSUMPTION CAPSULES GRESOBENE Si vous souffrez de Phthise ou Tuberculose, recourez avec confiance aux Capsules Crésobène (produit Français) qui opèrent chaque jour des milliers de guérisons merveilleuses chez les consommateurs. Rien ne résiste à leurs propriétés prodigieuses, elles guérissent, les toux et les oppressions les plus tenaces. Prix: 50 cts le flacon.

LA BOURSE Nos lecteurs trouveront en quatrième page le rapport officiel des opérations d'hier à la Bourse de Montréal.

DECES ET NAISSANCES Pour la semaine expirée, nous relevons 150 mortalités contre 164 naissances, dont 100 garçons et 64 filles.

L'ECHEVIN N. LAPOINTE DE RETOUR M. l'échevin N. Lapointe et Mme Lapointe sont revenus hier d'un voyage de trois semaines aux Etats-Unis. Ils ont visité Chicago, Butte, Buffalo, Niagara, et M. Lapointe dit que la végétation est aussi tardive dans l'ouest américain qu'au Canada.

Les voyageurs ont fait un excellent voyage et sont en bonne santé.

HOTEL-DE-VILLE La question du gaz? Quoique l'ordre du jour de la séance de lundi prochain comporte plus de soixante items, il est certain que comme d'habitude, il n'en sera étudié que quelques-uns.

Comme question de privilège, il y aura la question du gaz, question toujours nouvelle, et la réponse de la M. L. H. and P.

La discussion sera sans doute intéressante.

COUR DE REVISION Jugements rendus hier matin au Palais.

Dans la cause d'Alphonse Villeneuve contre Joseph A. Tétrault, les honorables juges Tait, Mathieu et Fagnou ont renversé le jugement précédent et condamné le défendeur à payer \$100 de dommages.

Dans la cause de Emanuel Rochon vs Zoique Riopel, les honorables juges Mathieu, Pagnuelo et Paradis ont confirmé le jugement.

Dans la cause d'Israel Levinson vs The Heirs of the Late Mark Axelrad alias M. F. St. John et alias, les honorables juges Mathieu, Lorange et Pagnuelo ont confirmé le jugement précédent.

LES MALLES EUROPEENNES Les malles pour la Grande Bretagne et l'Etranger seront fermées au bureau de poste comme ci-dessous, durant la semaine commençant demain: Lundi, à 9 h 30 a.m. par le Kaiser W. der Grosse, et à 6 h 00 p.m. malle supplémentaire.

Mardi, à 9 h 30 a.m. par l'Océan, et à 6 h 00 p.m. malle supplémentaire. Mercredi, à 9 h 30 a.m. par le Bleu-cher; à 6 h 00 p.m. malle supplémentaire; à 9 h 30 a.m. par La Savoie, et à 6 h 00 p.m. malle supplémentaire.

Vendredi, à 9 h 30 a.m. par l'Umbria, à 6 h 00 malle supplémentaire et à 6 h 00 p.m. par le Virginian. Samedi, à 1 h 00 p.m. par l'Ottawa. Les lettres peuvent être déposées jusqu'à 6 h 30 p.m.

Les autres matières doivent être déposées avant 5 h 30 p.m.

EPHEMERIDES Principaux événements de juin 1907 2-A Montréal, ouverture du nouveau parc "Dominion". 3-Lhon. C. Fitzpatrick est nommé juge en chef de la Cour Suprême en remplacement de sir Henri Elzéar Taschereau, démissionnaire.

Un anarchiste jette deux bombes sur le cortège nuptial du roi d'Espagne. Ni l'un ni l'autre ne sont atteints, mais plus de trente cadavres et cent blessés.

Le ministre des travaux publics recevra jusqu'à vendredi, 14 juin 1907, inclusivement, des soumissions pour le parachèvement du débarcadère à Pointe-aux-Trembles, contre de Fort-Picquet, Qué.; lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le débarcadère à Pointe-aux-Trembles."

On peut consulter les plans et devis au ministère des travaux publics, Ottawa ainsi qu'aux bureaux de M. Ph. Béland, commis des travaux, hôtel des postes, Montréal, et du maître de poste à Pointe-aux-Trembles, P. Q.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de deux mille cinq cents dollars (\$2,500) à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur, refusé de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire, Ministère des travaux publics, Ottawa, 14 mai 1907.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

CHRONIQUE THEATRALE

THEATRE DES NOUVEAUTES. Pour la semaine de clôture, la direction va nous donner un des opéramonts les plus imaginés, les plus sémillants du répertoire français, "La Péricole" de Meilhan et Holiwy avec cette musique si cavalcade dont Offenbach est un des maîtres.

M. Jean Prévost, le sympathique directeur artistique, fera la semaine prochaine ses adieux au public Montréalais, dans une pièce desolante "91" en fut, "L'Anglais tel qu'on le parle."

PARC SOHMER Les deux représentations d'aujourd'hui comprendront: Mlle Lucie de Matha, dans son délicat répertoire de romances.

Les deux Kalinowski, fameux équilibristes qui stupéfient l'assistance. La troupe japonaise de Sunatars, magiciens prestigieux qui font choir les spectateurs en stupefaction.

Ramzô et Arno, qui sont bien les deux plus amusants acrobates comiques qu'il y ait.

Mlle Pauline Viola, avec sa troupe de chiens sauteurs.

La semaine prochaine, changement de programme.

Les deux sœurs Lafrère, qui font de la suspension aérienne et la danse serpentine à 20 pieds du sol.

Mme Monyon, présentera cent oiseaux divers dressés pour évoluer et obéir à la parole.

Les frères Holmann, exercices étonnants sur la barre horizontale.

M. et Mme Valodon, tours fantastiques à bicyclette sur un fil d'acier tendu.

Mlle Lucie de Matha, travestie en Pierrot, whistera "Bonsoir Mme la lune" et le "Noël de Pierret," et en rappel tout ce que l'on voudra.

ROCHONSCOPE La semaine commençant lundi le 3 courant offrira aux nombreux clients de ce populaire lieu d'amusement un programme des plus intéressants et des plus variés. Il a été choisi par M. J. A. Narbonne qui a repris la gérance de cet établissement et ses connaissances en la matière sont indiscutables.

Ainsi donc l'on peut s'attendre à d'agréables surprises. De son côté M. Rochon ne laisse jamais passer une occasion de se rendre agréable au nombreux public qui le patronise et c'est pour cela qu'il a fait un arrangement spécial avec M. L.-E. Ouimet pour reproduire les vues qu'il devait être données au Cinéoscope mais que les réparations qui se font à ce théâtre empêchent momentanément.

Ces vues seront toutes des premiers et nous n'avons aucun doute que le public sera satisfait de cet arrangement. Les chansons illustrées chantées en français et en anglais par M. Albert Rochon sont toujours très applaudies, car le choix et l'exécution ne laissent rien à désirer.

LE NATIONOSCOPE On nous promet pour la semaine commençant lundi le 3 courant plusieurs premiers venant presque toutes directement d'Europe, on elles ont été toute rpe sensation. Une chanteuse de renom se fera entendre dans un répertoire de chansons artistiques et nous conseillons aux personnes qui désirent passer agréablement quelques heures de se rendre au Nationscope cette semaine.

SALE BOURGET. Il y aura des surprises pour ceux qui assisteront aux séances pendant la semaine commençant lundi le 3 courant, car nous pouvons dire d'avance que le programme choisi est certainement le plus choisi et le plus complet qu'il soit possible de donner. Les principales vues seront le Japon pittoresque, Bèlén et danger, Traie de voleur, le service à la maître, Timothée et la famille Citronnière, un très long plusieurs autres qu'il serait trop long d'énumérer. N'oubliez pas les matières spéciales de jeudi pour les enfants: plus de 1000 pieds de vues y sont données.

Le ministre des travaux publics recevra jusqu'à vendredi, 14 juin 1907, inclusivement, des soumissions pour le parachèvement du débarcadère à Pointe-aux-Trembles, contre de Fort-Picquet, Qué.; lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le débarcadère à Pointe-aux-Trembles."

On peut consulter les plans et devis au ministère des travaux publics, Ottawa ainsi qu'aux bureaux de M. Ph. Béland, commis des travaux, hôtel des postes, Montréal, et du maître de poste à Pointe-aux-Trembles, P. Q.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de deux mille cinq cents dollars (\$2,500) à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur, refusé de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire, Ministère des travaux publics, Ottawa, 14 mai 1907.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Maison A. GIGUERE 496 Rue Ste-Catherine Est L'établissement en renommée pour son style unique et fashionable dans l'assortiment de CHAPEAUX et FOURRURES LES PLUS A LA MODE Vous trouverez à ce Magasin les Meilleures Marques de Chapeaux, telles que: Borsalino, Italie; Lincoln Bennett, on dres; King's Hat, Buckley & Son, et le plus Grand Assortiment de Chapeaux Panama. Vous serez toujours bien servi et satisfait de votre achat, quel qu'il soit. Si vous achetez une fois chez nous, vous êtes certain d'y revenir. A. GIGUERE & CIE, 496 Rue Ste-Catherine Est.

Pourquoi WESTMOUNT 350 FEET ABOVE LEVEL OF ST. LAWRENCE RIVER Est la proposition la plus payante qu'il y ait sur le marché aujourd'hui PARCE QUE c'est pratiquement le prolongement de la belle et aristocratique ville de Westmount. PARCE QU'IL a la colonie des gens riches de Montréal pour voisins. PARCE QU'IL est situé juste sur la ligne de la rue Sherbrooke, la rue fashionable par excellence. PARCE QUE les tramways passent à travers la propriété. PARCE QUE le Plateau sera dans deux ou trois ans ce qu'est aujourd'hui Westmount. PARCE QUE ce n'est pas une ferme, un endroit désert, à plusieurs milles de tout centre habité. PARCE QUE ces lots sont en grande demande maintenant pour les fins de construction, de sorte que vous êtes sûr de faire de l'argent dès le début. PARCE QUE vous pouvez acheter au prix de baisse avant la hausse inévitable qui se produira au milieu de l'été ou à l'automne. PARCE QUE Montréal et Westmount se font concurrence pour annexer cette magnifique localité. PARCE QU'IL fera partie de Westmount ou de Montréal avant qu'il se passe plusieurs semaines. PARCE QUE les rues du Plateau sont larges et très attrayantes, bordées d'arbres touffus et possédant des pelouses de 25 pieds en face de chaque lot. PARCE QUE les restrictions imposées quant aux constructions assurent l'érection de maisons d'un goût artistique. PARCE QUE quantité de maisons sont déjà en voie de construction et que les règlements municipaux prohibent les buvettes, les fabriques et toutes autres nuisances. Ne vous laissez pas tromper—Suivez la ligne droite. Sur la longue liste des acheteurs de lots à Westmount Plateau on compte un grand nombre de financiers, de juges, d'avocats, de notaires et de gros négociants. Ces habiles faiseurs d'argent, hommes de jugement et d'expérience, ont déjà saisi l'occasion qui VOUS est offerte aujourd'hui. Laissez-vous guider par leur bon jugement et achetez de la propriété au Plateau maintenant, ou les valeurs vont doubler et tripler dans un avenir très rapproché. Grâce à nos bas prix et à nos conditions extrêmement avantageuses quant au paiement, ces lots sont maintenant à la portée de tous. Les sites à résidence que nous vendons aujourd'hui à \$25.00, payables 10 pour cent comptant et \$5.00 par mois, vaudront bientôt \$100.00 en bel argent. C'est une porte ouverte vers la fortune! Voulez-vous entrer? Vous le regretterez si vous laissez échapper la chance de vous procurer des lots à Westmount Plateau et de participer aux énormes bénéfices que recueillera chacun de ceux qui auront saisi une occasion aujourd'hui. Ne confondez pas Westmount Plateau avec les autres propositions qui vous sont faites aujourd'hui. Nous sommes sur la ligne de la rue Sherbrooke, à l'ouest de Westmount. Pour chaque acheteur demeurant hors de la ville et qui nous fera tenir \$100.00 en dépôt, nous choisirons une couple de lots, leur donnant le privilège de changer de localité pour d'autres lots non vendus si notre choix ne leur plaît point. Nous nous chargeons des frais de voyage à Montréal sur tout achat au comptant jusqu'à concurrence de 5 p. c. du prix. Des livrets illustrés, des cartes et des listes de prix seront expédiés par la malle sur demande. GEO. MARCIL & CIE COURTIER EN BIENS ET PLACEMENTS Edifice de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, 180 rue Saint-Jacques. Succursale sur le terrain, ouverte tous les après-midis de 1 à 5 p.m., coin de la rue Sherbrooke et de l'avenue du Plateau. (Cinq minutes à l'ouest de l'avenue Victoria.) ARGENT PRETE POUR CONSTRUIRE.

SOUSSIONS DES SOUSSIONS adressées au soussigné, à Ottawa, et portant sur l'enveloppe, "Soumission pour bateau préposé à l'approvisionnement des pharmacies," seront reçues jusqu'au DIXIEME JOUR DE JUIN, 1907, pour l'affrètement d'un vaisseau à vapeur convenable, pour approvisionner les phares situés en haut de Montréal, à partir de Montréal, le 24 juin prochain. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque canadienne à charte, équivalant à dix pour cent de tout le montant de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de passer un contrat ou s'il manque d'exécuter le service. On peut se procurer des détails concernant le vaisseau au ministère, ici, et aux offices de la douane, à Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton, Sarnia, Owen Sound, Midland, Collingwood et Sault Ste-Marie. Les journaux qui publieront cette annonce sans en avoir été autorisés, ne seront pas payés. F. GOURDEAU, Sous-ministre de la marine et des pêcheries, Ministère de la marine et des pêcheries, 18 mai, 1907.

SOUSSIONS POUR PLAQUES D'ACIER ET FORMES DES SOUSSIONS adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe, "Soumissions pour plaques d'acier et formes, Sorel" seront reçues au département de la Marine et des Pêcheries à Ottawa, jusqu'à midi le DIXIEME JOUR DE JUIN, 1907, pour la fourniture de plaques d'acier et formes requises pour la construction de la coque en acier du navire No 21. Des spécifications et renseignements détaillés peuvent être obtenus au département de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, de M. G. J. Desbarats, directeur de l'arsenal Maritime du Gouvernement à Sorel, et de l'agence du Département de la Marine à Montréal. Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque accepté d'une banque à charte, pour la somme de \$1,000, à l'ordre du Ministère de la Marine et des Pêcheries. Ce chèque sera forfeit, si la partie dont la soumission est acceptée, refuse de passer un contrat de délivrer les plaques d'acier et formes ou s'il manque d'exécuter le contrat. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera retourné. Cette annonce ne doit pas être publiée par d'autres journaux, sans l'autorisation du député ministre de la Marine et des Pêcheries. F. GOURDEAU, Député Ministre de la Marine et des Pêcheries, Département de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, Canada, le 20 mai 1907.

Le ministre des travaux publics recevra jusqu'à samedi, 8 juin 1907, inclusivement, des soumissions pour la construction des étables pour la cavalerie, à St-Jean, P.Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour étables de la cavalerie, St-Jean, P.Q." On peut consulter les plans et devis aux casernes, à St-Jean, P.Q., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa. Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournira à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires. Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur, dont la soumission aura été acceptée, refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat. Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire, Ministère des travaux publics, Ottawa, 22 mai 1907. N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. Tél. Est 4687 Reynaud & Richardson RESTAURANT Coin du Marché St Laurent 283 Boul. St Laurent Spécialité: Vins, Liqueurs et Cigare de Choix.

SI VOUS SOUFFREZ DE MALADIES DE L'ESTOMAC Aigreurs, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Migraines, Constipation LES AMERS INDIGENES Vous guériront assurément En vente partout, 25c. le paquet Franco par maille sur réception du montant. Laboratoires S. LACHANCE 87 rue St-Christophe, MONTREAL.

Tel. Marchands 2919 J. O. Lafond Pour le célèbre Charbon Scranton, Bois franc \$2.00 le cordon scié, Slnbs sciés à \$1.25 le cordon. 323 RUE MARIE-ANNE. Præci et Meuræ garantis The Queen City Printing Ink Co'y Of Canada, Ltd TORONTO, ONT. FABRICANT D'ENGRES A IMPRIMER ET A LITOGRAFIE L'Imprimerie A. P. Pigeon fait usage de ces Encre avec satisfaction.

CALEDONIA BEAVER BRAND Robillard & Cie. EMBOUTILLEURS.

Le Livre de l'Épouse

PAR PAUL COMBES

CHAPITRE PREMIER

L'épouse doit connaître son mari

Pour toutes les choses de la vie, on fait un apprentissage, sauf pour le mariage.

Il semble que cet acte si important, qui engage l'existence entière, puisse s'accomplir sans aucune des précautions dont on entoure, d'ordinaire, les actions les plus simples.

Cela tient à ce que la croyance générale, enracinée par des siècles, et des habitudes séculaires, est que l'on fera cet apprentissage... après... Mais il faut bien le faire après, coûte que coûte, et parfois au prix de bien cruelles épreuves, puisqu'on n'a pas pu, dans la plupart des cas, le faire avant, et que l'on se trouve en présence du fait accompli.

Nous disons que c'est seulement dans la plupart des cas que cet apprentissage n'a pas pu être fait avant, — parce qu'il y a un certain nombre d'exceptions.

Tout le monde pourrait citer des exemples d'unions survenues entre deux personnes qui se connaissent depuis l'enfance, qui avaient grandi ensemble et qui, par conséquent, avaient eu tout le temps de bien s'étudier. Lorsqu'une affection réciproque persiste après une épreuve aussi prolongée, et qu'elle aboutit à un mariage, on peut être certain que les deux personnes ainsi unies étaient bien réellement faites l'une pour l'autre, et qu'elles se sont heureuses ensemble, parce que leur union repose sur des bases solides, cimentées par le temps: sympathie, estime, similitude de goûts, de pensées, de caractères, gages d'un accord assuré.

On ne pourrait en dire autant de ces affections subites, qui flambent comme feux de paille, de ces "coups de foudre" romantiques, nés de la fantaisie et de la passion, sentiments éphémères qui s'évanouissent plus rapidement qu'ils ne sont éclos, et qui ne laissent après eux que des illusions et un anéantissement.

En règle générale, plus la période pendant laquelle les deux époux ont pu se connaître et s'apprécier avant le mariage a été prolongée, plus il y a de chances pour que leur union soit heureuse dès le début, parce qu'ils ont réduit au minimum la phase critique qui suit fatalement les premiers temps de la vie en commun.

Cette règle n'est pourtant pas absolue. A moins que les futurs époux ne vivent déjà à peu près ensemble, côte à côte et ne puissent se voir à chaque instant du jour, il leur sera difficile de se bien connaître avant le mariage, et cela pour une raison bien simple: C'est qu'ils ne se montrent pas l'un à l'autre tels qu'ils sont en réalité.

Et remarquez bien que, — sauf dans quelques cas que l'on peut considérer comme exceptionnels — ils n'agissent nullement ainsi par un sentiment de duplicité.

Non, leur mobile est très naturel, tout à fait avouable, et leur duplicité, — si duplicité il y a — est inconsciente.

Ce qu'ils veulent, avant tout, c'est plaire, — se plaire mutuellement. Or, que faut-il pour cela? Dissimuler le plus possible ses défauts, ses petits travers. Ne pas se montrer égoïste, impatient, — que sais-je? Par contre, il faut faire preuve de bonnes qualités, et surtout des qualités pratiques appréciées dans le mariage: complaisance, bonne humeur, égalité de caractère, etc.

Non seulement cela n'est pas blâmable, — mais c'est même très méritoire. Ajoutons que c'est toujours autant de pris sur l'ennemi, c'est-à-dire sur les mauvaises tendances que l'on a travaillé à vaincre, et cet effort n'est jamais perdu, quel que soit le motif qui l'a été déterminé.

De telle sorte qu'en cherchant à plaire, on est devenu réellement plus capable et plus digne de plaire. Le désir de plaire fait accomplir des miracles! Le désir de plaire!... Mais, si nous l'avions toute la vie, nous deviendrions parfaits!

Malheureusement, il ne dure pas, et nous montrerons (Chapitre IV) que c'est là un très grand tort, car sa persistance constituerait l'un des plus efficaces agents du bonheur dans le mariage.

Avant le mariage, ce désir de plaire, bien que légitime, et plus misérable qu'utile à la reconnaissance exacte que les futurs époux auraient pu avoir l'un de l'autre, si rien n'était venu agir sur les manifestations extérieures habituelles de leurs qualités et de leurs défauts.

Aussi, — sauf les cas, auxquels nous avons fait allusion, de relations prolongées pendant des années, — est-il bien difficile qu'avant le mariage la femme puisse étudier son futur mari de manière à le bien connaître.

Nous irons plus loin. Même des relations prolongées ne permettent pas à la femme de connaître l'homme qui lui est destiné aussi bien qu'elle le connaîtra après le mariage. La vie à deux, tout à fait en commun, crée une situation nouvelle, dans laquelle, bien des aspérités de caractère, restées jusqu'à une certaine distance, se révèlent douloureusement, — comme aussi des trésors de sollicitude et de dévouement, jusqu'alors inconsciemment épanouissement et réjouissement.

Les circonstances qui ont précédé son mariage, l'épouse a besoin de continuer à étudier son mari, afin de le bien connaître, car ce n'est que lorsqu'elle le connaît parfaitement qu'elle pourra travailler utilement à leur bonheur à tous deux.

Lorsque la jeune fille songe au mariage et, au futur mari, son esprit travaille beaucoup plus qu'on ne le croit généralement. Malheureusement, tout ce travail s'effectue sur des données imparfaites et trompeuses, dans lesquelles les romans, les conversations avec les amis, — l'imagination, en un mot, — ont le plus de part. L'esprit n'emprunte que fort peu de chose à l'observation, aux lectures solides, à la logique.

Aussi, la plupart des jeunes filles se forment-elles, du mariage et du mariage idéal tout à fait erroné, mais toujours magnifique. Lorsque, plus tard, le mari apparaît sous la forme concrète du fiancé promis, il bénéficie, dans une certaine mesure, de cet idéal de la jeune fille.

Il en bénéficie d'autant plus qu'il est moins connu d'elle. Elle se plaît à reporter sur lui toutes les qualités qu'elle avait souhaitées dans son futur époux, et à donner ainsi un corps à ses rêves.

A mesure qu'elle le connaît davantage, il perd peu à peu de son auréole, mais néanmoins, — comme il désire plaire, — il conserve encore un certain prestige, et l'heureuse fiancée voit toujours en lui une sorte de "héros de roman", jusqu'au mariage, — quelques fois même jusqu'à la fin de cette période à laquelle on a donné le nom très joli et très juste de lune de miel.

La lune de miel est cette phase du mariage pendant laquelle les deux époux, comme lorsqu'ils n'étaient que fiancés, continuent à désirer de se plaire.

Cette phase est plus ou moins longue suivant les mariages. Quelquefois, elle dure toute la vie. La plupart du temps, et cela surtout par la faute de la femme (nous le démontrons au Chapitre IV), le mari, sans cesser pour cela d'être affectueux et sans manquer à ses devoirs d'époux, se relâche, se néglige dans son désir de plaire.

Peu à peu, il se montre tel qu'il est, avec sa moyenne ordinaire de qualités et de défauts. Le masque tombe, l'homme reste et le héros s'évanouit.

Ce n'est pas la faute du mari!... Il faut même lui savoir gré d'avoir, pendant un temps plus ou moins long, dompté les tendances habituelles de sa personnalité, afin de plaire à la compagne de sa vie.

Il aurait peut-être persévéré plus longtemps encore dans cette bonne voie, si sa femme, — comme nous le verrons évident au chapitre IV, — ne lui avait pas donné elle-même, la première, l'exemple du relâchement dans le désir de plaire.

Dans tous les cas, il est bien difficile de lui reprocher de n'avoir pas continué à soutenir un rôle qui n'aurait plus été sincère. Chassez le naturel!... Il revient au galop!

Très sincèrement, votre mari a dompté son naturel, pour vous plaire! Il redevient naturel, en vertu même de cette sincérité.

Et c'est tant mieux! car, maintenant, vous allez pouvoir l'étudier à coup sûr. Ce n'est pas non plus tout à fait la faute de l'épouse, si elle éprouve, au bout de quelque temps de mariage, quelques déceptions.

On ne saurait trop insister sur ce point: qu'on n'a rien fait pour préparer la jeune fille au mariage, à son rôle d'épouse, et surtout pour l'éclairer sur ce que sera pour elle son mari.

Faute d'une éducation claire de cet avenir si important, elle s'en fait une, vaillante que vaille, avec les éléments d'information, insuffisants et imparfaits, dont elle dispose et ce rêve, — comme tous les rêves, — est toujours plus beau que la réalité.

Avec une sorte de dévotion, elle pare son mari idéal de toutes les qualités, de toutes les perfections, — et c'est un rêve-créve-cœur pour elle, quand il lui faut reconnaître que, son fiancé d'abord, son époux ensuite, ne correspond pas à ce modèle fictif, introuvable dans l'humanité.

et ces qualités, vous ne les découvrez que peu à peu, au fil du jour.

Ce mélange de qualités et de défauts constitue l'individualité de chacun de nous. Les qualités peuvent l'emporter sur les défauts ou réciproquement; — elles peuvent se manifester plus souvent ou moins souvent que les défauts; — c'est de cette variation que résulte la divergence des caractères.

Dans tous les cas, un homme peut avoir plus ou moins de défauts, et être néanmoins un bon mari, capable de rendre sa femme heureuse. S'il n'y a qu'un homme sans défauts qui puisse être un bon mari, — jamais, depuis que l'humanité existe sur la terre, aucune épouse n'a été dotée de ce phénix introuvable.

Tous les hommes ont des qualités et des défauts. Toutes les femmes, ont également des qualités et des défauts. Or, ces hommes et ces femmes sont presque tous capables de devenir de bons maris et de bonnes épouses.

Voici comment les choses se passent d'ordinaire. Après la période pendant laquelle les deux époux sont sous l'influence du désir de se plaire; — période qui, je l'ai dit, peut, dans certains cas, durer toute la vie, — se produit généralement une crise assez pénible à traverser.

Les caractères n'étant plus adoucis, assouplis, arrondis par le désir de plaire, leurs défauts apparaissent à l'improviste et causent d'autant plus de surprise et d'émotion qu'ils étaient moins soupçonnés. Les premiers heurts sont douloureux, quelquefois violents. Il en résulte des querelles, des reproches, parfois des ruptures. C'est le moment où les jeunes épouses versent le plus de larmes, et où elles confient à leurs mères leurs chagrins et leurs désillusions.

Ah! ce n'est pas cela que j'avais rêvé! Sans doute, mais on a eu le tort de vous laisser rêver autre chose. On a eu le tort de ne pas vous donner du mariage la seule idée juste qui vous eût préparées à ces premiers déboires. A ces aveux, les mères, lorsqu'elles sont sages, peuvent toutes répondre:

— "Chère enfant! Ce qui t'arrive n'est arrivé à moi-même. J'ai eu les mêmes illusions! J'ai éprouvé les mêmes déceptions! J'ai versé les mêmes larmes. J'ai confié à ma mère les mêmes chagrins, et ma mère m'a répondu ce que je te dis aujourd'hui. Ce n'est qu'un moment à passer! Jusqu'à présent, ton mari et toi, vous ne vous connaissiez pas. Vous ne vous appréciez, l'un et l'autre, qu'à travers le prisme de vos illusions. Maintenant, vous allez vous mieux connaître. Lui va voir que tu n'es pas une petite perfection. Tu constateras, de ton côté, que ton mari n'avait pas été fait sur mesure, exprès pour toi. Des maris de ce genre, il n'y en a pas!"

"Mais, vous êtes, tous les deux, avec quelques irrégularités de caractère, quelques fantaisies, très capables d'être heureux ensemble. Tu vois comment je m'accorde avec ton père. Qui pourrait dire, aujourd'hui, qu'à un moment donné, dès la première année de mariage, je pleurais et je regrettais de l'avoir épousé? Qu'est-il arrivé? C'est que chacun de nous y a mis du sien: nous nous sommes étudiés mutuellement, et nous avons constaté que nos défauts réciproques pouvaient faire bon ménage ensemble. Je ne m'offense plus d'une parole dure ou vive, parce que je sais qu'elle sort de la bouche, mais qu'elle ne part pas du cœur. De son côté, ton père s'est fait à mes goûts, et même à mes manies... Et tu as pu voir que nous sommes très heureux!"

Les angles de nos caractères se sont arrondis par la puissance irrésistible de l'habitude et par des concessions mutuelles... Il en sera ainsi dans ton ménage, et cela à bref délai, si vous voulez bien, tous les deux, vous y appliquer."

Ainsi parlerait une mère sage. Elle aurait été beaucoup plus sage encore, si elle avait dit tout cela à sa fille avant son mariage, dès que celle-ci aurait été capable de comprendre la gravité de l'acte qui unit le mari et l'épouse pour la vie.

Elle aurait dû faire pénétrer profondément dans l'esprit de sa fille, en le répétant sans cesse, et en le démontrant, dès lors, par son propre exemple, et par les autres exemples que la vie de tous les jours mettrait à sa portée, ce principe essentiel du mariage:

La vie à deux est un compromis entre des êtres qui ne sont parfaits ni l'un ni l'autre, et dont les caractères ne peuvent s'accorder, les esprits et les cœurs vibrer à l'unisson que si chacun d'eux est disposé à sacrifier à l'autre comme une partie de son egoïsme, de ses goûts, de ses penchants.

Ce compromis est d'autant plus facilement réalisable que les deux époux se connaissent mieux et, par conséquent, se comprennent mieux.

Voilà pourquoi l'épouse doit étudier son mari!

Cette étude est justifiée par le but même que poursuit l'épouse. Ce qu'elle veut, c'est atténuer, ou même éviter tout à fait, cette crise pénible qui éprouve tant de jeunes ménages, lorsque le moment est arrivé où les deux caractères doivent s'adapter l'un à l'autre malgré leurs défauts devenus plus apparents.

Ce qu'elle veut, c'est rendre heureuse l'union pour la vie qu'elle a contractée avec ce mari qu'elle aime malgré ses défauts, parce qu'elle a conscience qu'elle a aussi les siens, — et, pour ce, il est indispensable qu'elle agisse de façon à ce que leurs deux caractères soient toujours à l'unisson. Elle est-tout à fait disposée à faire

tout ce qui dépend d'elle, pour mériter son propre caractère à l'unisson de celui de son mari, — et elle ne doute pas que, de son côté, le compagnon de sa vie, conscient de ce sacrifice, saura lui rendre cette tâche facile.

Ces dispositions de l'épouse ne sont pas seulement louables. Ce sont aussi les plus habiles qu'elle puisse avoir pour retirer du mariage tout le bonheur qu'il peut donner. Car elle introduit ainsi dans son ménage, l'entente, l'harmonie, cherchée par elle, qui est le gage le plus sûr, de la félicité dans l'union pour la vie.

Dans cet état d'esprit, qui pourrait la blâmer de s'attacher à étudier son mari, de façon à si bien le connaître qu'elle en arrive à deviner toutes ses pensées, tous ses sentiments?

Il ne s'agit pas ici d'une vaine curiosité, d'une indiscrette pénétration dans une âme qui veut rester close. Non! son mari, c'est un livre ouvert. Il ne demande qu'à être lu, apprenne à y lire avec une affectueuse sollicitude.

N'a-t-elle pas déjà appris, depuis longtemps, à reconnaître de loin, entre mille autres, le bruit de son pas, sa voix, son allure, ses gestes, son attitude?

Bientôt, elle saura tout ce que signifient les diverses intonations de cette voix: elle y lira, avec certitude, l'insouciance ou la préoccupation, la joie ou la peine, l'impatience, la distraction, le reproche, le plus voilé.

Dans le regard, dans le sourire, dans les moindres tressaillements du visage, dans ces innombrables et imperceptibles variations des traits qui sont des hiéroglyphes pour tout le monde, l'épouse déchiffra les pensées, gaies ou sombres. Elle verra passer, sur ce front, sans s'y tromper, les nuages et les rayons.

Pour elle, un simple geste est une révélation. Le silence lui-même est rempli d'échos dont elle comprend la signification. Elle finit par le connaître, ce mari qui lui est cher, aussi bien et mieux que le plus habile pianiste ne connaît le clavier de son piano. Et, sur le clavier de son âme, elle sait quelles notes elle doit toucher pour adoucir ses peines ou faire chanter sa joie.

Quel est l'homme qui pourrait rester insensible en présence d'une semblable sollicitude, et qui ne rendrait pas à son épouse les satisfactions de tout ordre qu'elle s'efforce de lui prouver? Même une mauvaise nature s'adoucira et rendrait hommage à ce dévouement conjugal.

Il n'y a donc pas de femme qui, par ce moyen, ne puisse assurer le bonheur de son union, car les maris, en grande majorité, ne sont pas de mauvaises natures. Même ceux dont le caractère laisse à désirer, ont assez d'intelligence pour discerner la valeur d'une épouse dont la principale préoccupation et la grande étude sont d'assurer l'entente conjugale.

L'eau qui tombe goutte à goutte finit par creuser la pierre. La patience affectueuse et vigilante de l'épouse finit par toucher le cœur le plus dur.

Ces lignes ne seront pas comprises, — et c'est grand dommage, — des femmes qui prétendent traiter avec l'homme, d'égal à égal, et qui veulent même le dominer.

Elles ne voudront pas s'astreindre à ce rôle de dévouement, d'affection, de conciliation, qui consiste à faire les premiers pas, pour assurer, en même temps que la paix du présent, le bonheur de tout un avenir.

N'est-ce pas cependant ce qu'il y a de plus habile, — et j'ajouterais de plus glorieux, — pour la femme, que d'être au devant de cette crise conjugale, qui compromet le plus souvent, momentanément, mais parfois à jamais, le bonheur du ménage: — de la conjurer par sa patience, par son attitude: — de rompre la glace au lieu de l'épaucher de se former?

Les femmes qui pensent autrement, se font l'idée la plus fautive du véritable rôle qu'elles sont appelées à jouer dans la vie conjugale. Ce rôle est tout d'apaisement, de tendresse, de conciliation.

L'épouse, — quoi que prétende ou minimise outré qui repose sur des erreurs fondamentales de principes, — n'est pas l'épouse du mari: elle est sa compagne. Dieu, en créant la femme, n'a pas entendu faire d'elle une copie de l'homme, mais, tout au contraire, une aide pleine de sollicitude et de bienveillance, parce qu'il n'est pas bien que l'homme soit seul!

Les femmes qui veulent jouer un autre rôle vont contre toutes les tendances de leur nature, et perdent de vue la noble mission qu'elles sont destinées à remplir.

Celle-là n'est pas moins aveugle qui, tout en exigeant que son mari soit aux petits soins avec elle, ne fait rien de son côté, pas le moindre effort, afin de contribuer, pour sa propre part, à la félicité conjugale.

En toute la signification, s'en parant parfois comme d'une excuse à l'oubli de leurs devoirs.

La "femme incomprise", — c'est celle qui n'a pas compris qu'il était son véritable rôle dans le mariage, — ou qui, le comprenant, n'a pas voulu s'y astreindre.

La "femme incomprise", — c'est la femme frivole, dont l'esprit, bourré de fantaisies romantiques, n'a jamais arrêté son attention sur les joies réelles, solides, durables, que procure le foyer conjugal.

La "femme incomprise", — c'est aussi le produit de cette éducation ultra-moderne, qui ne vise plus à faire des épouses et des mères, — comme si ce rôle n'était pas le plus naturel et le plus beau qui convienne à nos filles, — mais qui les transforme en citoyennes, en savantes, en doctoresse.

Allez donc demander à cette fille intellectuelle du sexe faible de fonder un foyer de famille, de procurer le bonheur d'un mari, de tenir une maison, d'élever des enfants! Ces esprits supérieurs planent bien au-dessus des banalités de la vie domestique. Ils gravitent dans les régions éthérées où ne monte pas l'odeur du pot-au-feu, et où paraissent dépourvus de toute poésie les couches et les bavoirs des bébés.

La "femme incomprise" enfin, c'est celle qui ne comprendra rien à ce langage, — parce que ce langage parle le langage de la raison et du cœur, et que ce langage, elle ne veut pas l'entendre.

(A suivre.)

Chapitre II. — Comment l'épouse doit aimer son mari.

LA GREVE

Les ouvriers du tailleur fashionable, Ferdinand Moretti, ne se mettent pas en grève, et par conséquent ils peuvent vous confectionner un joli complet à des prix raisonnables.

COMPAGNIE RICHELIEU & ONTARIO

Service de Québec

Les bateaux partent à 7 hrs. P. M. tous les jours, excepté le dimanche.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Prix réduits en vigueur depuis le 1er Mars au 30 Avril 1907

Excursions de Colons

PACIFIQUE CANADIEN

Excursions de Colons

CONSTIPATION TABLETTES PURGATIVES Fumez le FAMEUX CIGARE ET PRESIDENTE En vente Partout.

Au Balmoral PRES DE LA RUE MCGILL. HARNAIS Avec la belle saison voici le temps pour les propriétaires de chevaux qui se proposent d'acheter un HARNAIS de luxe ou de travail ainsi que des SELLES, ne doivent pas oublier de venir voir nos échantillons.

9-Uniformes de Base-Ball-9 Pour 24.75 Valeur 32.00 Consistant d'une Chemise, Pantalons Bourrés, Casquettes, Bas et Ceinture. Le même uniforme acheté séparément \$1.75. Six autres couleurs au choix.

Le Célèbre Régénérateur de Cheveux SI OUI Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des Pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils? Résultats inespérés. Vente toujours croissante. NE VEAD PARTOUT EN FLACONS DE 50 CENTES.

LE SPECIALISTE BEAUMIER MEDECIN OPTICIEN A L'INSTITUT D'OPTIQUE GUERISON DE YEUX SANS MEDICAMENTS NI DOULEURS PAR LES VERRES TORIC. 20 ANS D'EXPERIENCE. 144, S. E. CATHERINE, EST, COIN HOTEL DE VILLE, MONTREAL.

Costumes d'Été Dernières Nouveautés en fait de dentins et nuances. Importations directes des Meilleures Maisons Françaises, Anglaises et Ecossaises. Nous avons le plus grand choix de Marchandises et nos prix des plus modérés. Satisfaction Garantie sur tous les Rapports.

CIGARES DE L'UNION MARTHA 10

